8 place Charles Dullin
75018 PARIS
01.88.32.98.80
@chassaint.cercle@paris.notaires.fr

Chassaint
&Cerclé
Notaires

Accès à l'étude
Parkings : 5 rue Dancourt,
41 Bd de Rochechouart
Métro : Abbesses (12), Anvers
(2), Pigalle (2, 12)
Bus : 30, 67, 85

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Le soussigné :

Maître Bruno CERCLÉ, notaire associé de la société dénommée "Chassaint & Cerclé Notaires", société par actions simplifiée, titulaire d'un office notarial dont le siège est à PARIS (75018), 8 place Charles Dullin,

Dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une société par actions simplifiée sous la dénomination sociale de ABEYA FR, ladite société ayant les caractéristiques suivantes :

- Capital social : CENT MILLE (100 000 €) euros divisé en CENT MILLE (100 000) actions ou parts d'UN (1 €) euro chacune
- Siège social : 43 rue Ganneron, 75018 Paris
- Objet social : « La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
  - les prestations de traçabilité et de certification de durabilité pour les filières agricoles, à destination des traders et des transformateurs ;
  - l'import-export de produits agricoles, neufs et d'occasion ;
  - l'achat, la vente et plus généralement le commerce de produits agricoles, notamment le cacao, le café et les noix de cajou ;
  - la recherche et développement en biotechnologie, incluant la recherche dans les domaines de la biologie appliquée aux secteurs médical, industriel et agricole ;
  - la création, la conception, la réalisation, l'exploitation, le développement et la commercialisation de logiciels ;
  - le traitement et l'hébergement de données, ainsi que toutes activités connexes ;
  - le dépôt, l'acquisition, la vente ou l'exploitation de marques, procédés de fabrication, brevets, concession de toutes licences et plus généralement tout droit de propriété intellectuelle lié à ces activités susceptibles de concourir à la réalisation de l'objet social ;
  - la participation directe ou indirecte à toutes opérations liées à l'objet social, par création de sociétés, apports, souscriptions ou achats de titres, fusions, acquisitions, location ou gérance de fonds de commerce ou établissements ; et
  - plus généralement, toutes opérations, qu'elles soient financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessous et à tous objets similaires ou connexes, ainsi que de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son extension, son développement et son patrimoine.»

Atteste :

- avoir reçu le 30 janvier 2025 la somme de **CINQUANTE MILLE EUROS (50 000 €)** représentant les apports en numéraire effectués à la société,

- que les fonds versés seront déposés au compte ouvert au nom de la société en formation à l'étude.

Fait à Paris.
Le 31 janvier 2025.

Me Bruno CERCLÉ, Notaire associé
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PARIS